

SASKATCHEWAN

Le commerce: la clé de l'avenir

L'EXPANSION DU COMMERCE EXTÉRIEUR EST SYNONYME DE CRÉATION D'EMPLOIS

Le Canada est une nation commerçante. Parce que notre pays ne compte que 25 millions d'habitants, notre marché intérieur est trop restreint pour absorber toute la production. Notre prospérité collective dépend de la vente de nos biens et services à l'étranger. Trente pour cent de notre revenu national et 3 millions d'emplois sont tributaires du commerce extérieur.

Sur le marché international, la concurrence est vive et le protectionnisme se développe de plus en plus. À ce niveau, le monde est dominé par trois grands blocs: les États-Unis, le Japon et la Communauté européenne. Le Canada est le seul grand pays commerçant du monde qui ne soit assuré d'un accès direct à un marché d'envergure; il est donc, à ce titre, très vulnérable.

Le Canada a un intérêt vital à protéger et à développer son accès aux marchés internationaux. Pour atteindre ce but, le gouvernement fédéral, dirigé par le premier ministre Brian Mulroney, a adopté une stratégie à deux volets.

DEUX TYPES DE NÉGOCIATIONS

Le Canada participe activement à la nouvelle ronde de négociations multilatérales dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Le GATT, dont les 93 pays signataires représentent les quatre cinquièmes du commerce mondial, a été créé en 1947. Depuis, l'organisme a réussi à libéraliser et à accroître le commerce mondial. Le Canada en a grandement profité, mais les négociations sont longues et complexes.

Pour traiter avec plus de célérité les trois quarts des échanges commerciaux du Canada qui se font avec les États-Unis, le gouvernement tient des entretiens bilatéraux avec Washington dans le but d'enchâsser dans un accord commercial global le plus grand nombre possible de réductions bilatérales des obstacles aux échanges de biens et de services. Ces négociations sont de la plus grande importance pour les Canadiens de toutes les provinces.

ACCÈS ASSURÉ AU MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS

Notre voisin est aussi notre plus gros client: il achète 77% de nos exportations. Plus de 2 millions d'emplois dépendent de nos échanges commerciaux avec les États-Unis. Cependant, les Américains, qui sont confrontés à un énorme déficit commercial, mobilisent toutes leurs énergies pour mettre un terme à ce qu'ils estiment être une concurrence déloyale et des pratiques commerciales injustes.

Le Canada a ressenti les répercussions de cette attitude protectionniste. De nombreux secteurs de notre économie en ont souffert à la fois directement et indirectement. On voit sans peine qu'un accord formel garantissant l'accès à notre marché le plus important est nécessaire.

De même, une libéralisation des échanges commerciaux avec les États-Unis, assortie de règles stables et de mesures appropriées d'aide à la transition et à l'adaptation, signifierait pour nous de plus gros investissements, de plus grandes économies d'échelle au niveau de la production et une compétitivité accrue. D'après la plupart des gens qui se sont penchés sur la question, un accord permettrait de créer plus d'emplois, des emplois plus sûrs, des emplois plus intéressants. Parallèlement, une libéralisation des échanges commerciaux augmenterait le nombre des biens et des services

disponibles au Canada et en abaisserait les prix pour les consommateurs canadiens et pour les industries canadiennes qui importent pour produire.

CONSULTATIONS SUIVIES

Tous les trois mois, le premier ministre du Canada et les premiers ministres des provinces se rencontrent pour faire le point sur les négociations. La ministre du Commerce extérieur, M^{me} Pat Carney, consulte les ministres provinciaux chargés du commerce. Des fonctionnaires provinciaux se réunissent chaque mois: ils sont membres du Comité permanent des négociations commerciales que préside l'ambassadeur Simon Reisman, négociateur principal du Canada.

Des représentants du secteur privé de chaque province apportent leur contribution aux deux types de négociations par l'entremise du Comité consultatif sur le commerce extérieur et des groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur qui relèvent de M^{me} Carney.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Une libéralisation du commerce avec les États-Unis devrait favoriser l'expansion économique de nos régions dont la croissance est lente. En effet, s'il est impossible d'arriver à un accord qui avantage le Canada et ses régions, le Canada n'apposera pas sa signature. De toute façon, les négociations avec les États-Unis ne portent pas sur la capacité du Canada de déterminer lui-même ses politiques de développement régional, ni sur sa capacité d'assurer le développement des régions.

Toutes les provinces et tous les territoires se livrent au commerce. Leur prospérité dépend, dans une large mesure, de la réussite des négociations avec les États-Unis et, par l'entremise du GATT, avec le reste du monde.

UNE ÉCONOMIE D'EXPORTATION

L'économie de la Saskatchewan est axée sur les exportations. La croissance de son produit intérieur brut confirme qu'elle dépend des marchés étrangers en plein essor. Ses exportations qui, en 1970, représentaient 3 milliards \$ passaient, en 1984, à 17,4 milliards \$ (cette augmentation de 600% est supérieure à la performance nationale (500%)). Des ventes exceptionnelles sur les marchés mondiaux de céréales, d'oléagineux, de potasse et d'autres matières premières ou transformées expliquent en large partie ce phénomène.

En 1986, les exportations de marchandises de la province totalisaient 4,3 milliards \$, dont 42% ou 1,8 milliard \$ étaient destinées aux États-Unis.

L'économie de la province repose essentiellement sur l'agriculture. Ce secteur justifie près du cinquième de son PIB et occupe près de 90 000 travailleurs (population active d'un demi-million). La moitié de la récolte de céréales du Canada et 60% de son blé proviennent de la Saskatchewan. L'un et l'autre sont en bonne partie exportés à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

La baisse récente des prix des céréales sur le marché mondial et les réserves records ont eu une incidence considérable sur l'économie de la province. De même, les céréaliculteurs ont connu une baisse notable de leurs revenus.

Au cours de la dernière décennie, le secteur minier est devenu le deuxième en importance de la province. En 1986, les exportations de potasse totalisaient 685 millions \$, dont 56% étaient destinées aux États-Unis.

Toutefois, les débouchés américains pour ces minéraux sont maintenant menacés. Des poursuites judiciaires intentées par les États-Unis laissent supposer que des mesures antidumping pourraient être prises à l'encontre des industries de la potasse de la Saskatchewan. En outre, des pressions ne cessent d'être exercées aux États-Unis contre les importations d'uranium.

Le secteur de l'élevage de la Saskatchewan a vendu à l'étranger pour 52 millions \$ en 1985. Presque toutes les exportations de viande de boeuf et de bovins, toutes les exportations de porcs et 84% des exportations de viande de porc étaient destinées aux États-Unis.

Même s'il est vrai que la province a une économie qui dépend fortement des ressources, elle ne cesse de se diversifier. Le secteur de la fabrication est dominé par l'industrie des aliments et de la transformation des aliments, qui offre de bonnes perspectives d'exportation.

QUESTIONS COMMERCIALES

Comme l'économie de la Saskatchewan dépend fortement des exportations, la province est très intéressée à ce que les marchés internationaux demeurent ouverts à ses industries de produits de base et de fabrication.

Agriculture

L'un des grands objectifs des négociations est de limiter et de réduire les subventions qui faussent les échanges. Ces subventions, comme celles fournies en vertu de la Politique agricole commune de la Communauté économique européenne et du nouveau Farm Bill des États-Unis, devraient être assujetties aux règles du GATT.

La Saskatchewan a besoin d'un accord bilatéral qui définit les subventions admissibles et réduit ou supprime les barrières non tarifaires, comme les règlements sanitaires et techniques.

Élevage

Les mesures compensatoires récemment prises à l'encontre des importations de porcs ont entraîné en 1985 une perte de revenus substantielle pour les producteurs de la Saskatchewan. Comme d'autres mesures compensatoires risquent d'être imposées, il devient impérieux pour l'industrie de l'élevage de la Saskatchewan de régler une fois pour toutes la question des subventions donnant lieu à des droits compensatoires.

Minéraux

Les allégations de dumping faites par les producteurs américains de potasse et la décision prise par le département américain de l'Énergie d'interdire l'importation d'uranium pourraient sérieusement nuire aux exportations de minéraux de la province. Il est donc dans le meilleur intérêt de la Saskatchewan que le Canada conclue un accord commercial global prévoyant un mécanisme pour régler de telles situations.

La Saskatchewan appuie fortement les négociations bilatérales qui se sont engagées avec les États-Unis ainsi que la participation du Canada aux discussions menées dans le cadre du GATT.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

Canada